

- - -

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 8 juillet 2021

Le jeudi 8 juillet 2021 à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 15 janvier, conformément aux articles L. 5211-1 et 5211-2 du code des collectivités territoriales.

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gille BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, Mme Mélanie FAYET, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Absent excusé : Mme Claudine LACROIX

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Votants : 10

Accueil des participants

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés.
Mélanie FAYET est nommée secrétaire de séance.

1 Approbation du Compte-rendu du dernier conseil municipal

Michel VÉDRUNE

Le compte-rendu du conseil municipal du 3 juin a été transmis aux conseillers et à la mairie pour corrections et remarques. Une remarque a été transmise par la secrétaire de mairie.

⇒ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents**

2 Révision du coût des repas à la cantine suite décision du fournisseur APEAI

Michel VÉDRUNE, Jacques FOUCHER

Suite à l'avenant reçu en mairie, le prix du repas à la cantine passera de 4.05€ à 4.15€ à compter de la rentrée scolaire en septembre 2021. Cette hausse sera répercutée par la mairie.

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

3 Validation Périmètre « Cœur de Village »

Michel VÉDRUNE

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

4 Appel à cotisation de « Chemins de Compostelle »

Michel VÉDRUNE

La cotisation annuelle pour 2021/2023 s'élève, comme l'an dernier à 150 euros, la cotisation étant basé sur le nombre d'habitants de la commune.

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

5 Inscription et financement du BAFA3 de Mme Marie Lascroux

Michel VÉDRUNE

Obligatoire car dans le cadre de son contrat PEC ; coût de la formation 359€ ; période : durant les vacances scolaires d'octobre 2021

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

6 Motion de soutien de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières)

Michel VÉDRUNE

Contre la hausse des frais de garderie versés à l'ONF

⇒ **La motion est votée à la majorité des présents (7 pour, 1 contre, 2 abstentions, 1 absent)**

7 Rapports des commissions

Point Voirie : présentation de situation suite à la réunion de travail du 30 juin dernier

Projet bâtiment : Point d'information de situation

8 Questions diverses

- **Travaux Eglise :**

Suite à la non venue de la Ste Pami au RDV fixé au 22/6 dernier, sur proposition du technicien de la Ste Pami, un nouveau RDV est fixé pour le samedi 10 juillet 8h avec un conseiller municipal.

- **Ralentisseurs**

Un courrier va être envoyé par la mairie aux 3 parties prenantes pour fixer une réunion de travail et ainsi établir un calendrier d'action

- **Dolmen**

- **Dossier subvention ordinateurs école**

Dossier pour la subvention doit être finalisé sur le site pour le 13 juillet au plus tard

- **Appel à candidature pour « Préservation du ciel nocturne »**

Dossier à déposer avant le 1^{er} août 2021

- **Banque des territoires lance « sa fabrique de l'école de demain »**

Information sur ce nouveau service

- **Remerciement de l'école de musique de Cajarc pour la subvention accordée**

Courrier de remerciement reçu à la mairie

- **Bureaux de vote des élections et emplacements d'affichage**

Suite aux élections ayant eu lieu cette année, le lieu de la salle des fêtes sera gardé pour les prochaines élections à venir

- **Téléphonie**
- **Vente terrain**

Lettre de positionnement pour l'achat du terrain n°12 a été reçue en mairie

La séance s'est terminée à 22h45.

Monsieur le Maire fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 8 juillet à 20h30, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, le 9 juillet 2021.